



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E13422

VALABLE JUSQU'AU 27/09/2024

ÉDITÉ LE 17/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/05/1988
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 17/01/2014
330 000

Raison sociale : GROUPE VINET

5 AVENUE DE LA LOGE
86440 MIGNE-AUXANCES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS B 344 869 334

Téléphone : 05 49 30 08 40
Portable :

Fax : 05 49 88 27 32

Siret : 344 869 334 00112

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 5400424

Site Internet :

E-mail : contact@groupevinet.com

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 147067644

Responsabilité légale :
VINET JACQUES PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 147067644

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/05/2022

Effectif moyen : 233 Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/10/2023
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA	16/05/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	28/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	19/10/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	19/10/2023
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	16/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.